

Soirée de partage « *Et si on parlait psy...* »

« Le Plan de crise conjoint : informations et partage d'expériences »

Le Plan de crise conjoint (PCC) est une forme récente de déclaration anticipée permettant de prévenir et de mieux gérer une éventuelle future crise en considérant les préférences des usagers en matière de soins et de traitements. Contrairement aux directives anticipées, le PCC résulte d'un processus de décision partagée entre l'utilisateur et son réseau de soutien, professionnel et/ou personnel, le rôle de chacun ayant été défini en amont de la crise. Malgré ses nombreux avantages et effets aujourd'hui scientifiquement validés, il est encore peu connu et diffusé. Cette soirée de partage sera non seulement l'occasion de parler de l'outil et des expériences faites tant par des professionnels, que des usagers, des pairs et des proches, mais aussi celui de discuter du projet en construction de son implantation coordonnée dans le Valais romand.

Tania ZAMBRANO-OVALLE

Pair praticienne en santé mentale – Institut & Haute Ecole de la Santé La Source – Assistante de recherche Projet ProPCC++ et Formatrice PCC

Anne-Françoise CHRISTINAT

Proche d'une personne concernée par un trouble psychique – PositiveMinders – Formatrice PCC

Pascale FERRARI

Infirmière clinicienne spécialisée & Maître d'enseignement - Institut & Haute Ecole de la Santé La Source & Département de psychiatrie du CHUV – Cheffe de projet ProPCC++ et Formatrice PCC

Andrea EHRETSMANN

Pair praticienne en santé mentale – centre de Compétence de la Pair-Aidance en Santé Mentale (ComPASM) – Coordinatrice romande du projet ProPCC++

Charlène TRIPALO

Responsable de projets Coraasp et Santépsy.ch
Coordinatrice du centre de Compétence de la Pair-Aidance en Santé Mentale (ComPASM)

Mardi 17 décembre 2024 à 18h00

A L'Avep – Av. du Simplon 24b 1870 MONTHEY

Infos et inscription

024 471 40 18 – animation@avep-vs.ch

Nous vous invitons à venir partager et échanger, avec nous, sur ce thème.
Bienvenue à tous !